



DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2022

Compte-rendu affiché le : 14 octobre 2022

Date de la convocation du Conseil Municipal: 05 octobre 2022

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Solange MORERE – Gilles GRANGIER – Mireille PAULET – Gérard ALLANCHE – Arlette PEREIRA – Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Christian BECUWE – Régine CHEVALLIEZ – Edith CONSIGNY – Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Christine PALLEY – Joaquim DE ALMEIDA – Céline BENNICI – André HUBERT – Romain MONTELIMARD – Jean-Paul SOLEILHAC.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Suzanne BOICHON à Daniel DUCROS – Michel FRANCHINI à Philippe DENIS – Lydie THOLLOT à Guy BERNE – Marie-Hélène BOUILHOL à Romain

MONTELIMARD – Aurélie DESBREE à Jean-Paul SOLEILHAC.

Membre absent: Thomas ROCHETTE.

N° 22-10-08

OBJET:

Tarification séjour la Bulle – Italie – Vacances d'octobre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 042-214202228-20221013-22-10-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/10/2022 Affichage : 14/09/2022



OBJET DE LA DELIBERATION:

TARIFICATION SEJOUR LA BULLE - ITALIE - VACANCES D'OCTOBRE

Madame Solange MORERE, adjointe au Maire, rappelle que

Vu la délibération du Conseil Municipal N°19-10-09, relative à la tarification de l'espace jeunesse municipal,

Vu la délibération du Conseil Municipal N°20-02-09, relative à la tarification du séjour d'hiver 2020,

Vu la délibération du Conseil Municipal N°21-07-07, relative à la tarification des séjours d'été de l'espace jeunesse,

Vu la délibération du Conseil Municipal N°22-06-03, relative à la tarification des séjours proposés par la bulle en été 2022.

Pendant les vacances de Toussaint 2022, la bulle propose à un groupe de jeunes un nouveau séjour européen.

En effet, cet été un groupe de 7 jeunes âgés de 11 à 17 ans a organisé un séjour à St Pierre de Bœuf (42), en camping, autour d'activité nautiques. Riche de cette expérience, le groupe a travaillé sur un échange de jeunes avec l'Italie.

Ce séjour se déroulera à Milan, du dimanche 23 octobre au dimanche 30 octobre 2022 (8 jours) dans un gîte qui accueillera les 20 italiens et les 16 français. L'objectif est l'échange interculturel avec un groupe de jeunes italiens qui fera découvrir la ville et ses richesses autour de la thématique du développement durable et des sports adaptés.

Le groupe de jeunes français âgés de 13 à 15 ans, sera composé de 3 jeunes de l'accueil de loisirs de Bonson, de 7 jeunes de l'ACARS et de 6 jeunes de la bulle.

Point financier:

Tarif St Galmier	Tarif Autres Communes
120 €	125 €
125 €	130 €
130 €	135 €
135 €	140 €
140 €	145 €
145 €	150 €
	120 € 125 € 130 € 135 € 140 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

 APPROUVE les tarifs du séjour d'échange européen en Italie organisé par la bulle.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20221013-22-10-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/10/2022 Affichage : 14/09/2022 Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE A ST-GALMIER, le 14 octobre 2022.

LE MAIRE Philippe DENIS LE SECRETAIRE DE SEANCE Gérard ALLANCHE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20221013-22-10-08-DE